

**Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la FECRIS du samedi 20 mai 2017
à BRUXELLES, salle de réunion hôtel du Congrès de 11h00 à 13h00**

Présents

AGPF (Allemagne) Friedrich GRIESS, Mandat permanent
ASDFI (Suisse) Danièle MULLER-TULLI, Présidente
AVISO (Belgique) Mireille DEGEN, Secrétaire générale
CeSAP (Italie) Luigi CORVAGLIA, Administrateur
CCMM (France) Annie GUIBERT, administrateur
CISK (Croatie) Branka DUJMIC, Vice-Présidente
CRS - Moscou (Russie) Alexander DVORKIN, Vice-Président
FAVIS (Italie) Maurizio ALESSANDRINI
FRI (Suède) Anne EDELSTAM, Administrateur
GEMPP! (France) Didier PACHOUD, Trésorier
GSK (Autriche) Friedrich GRIESS, Administrateur
SECTICIDE (France) Lucienne de BOUVIER de CACHARD, Secrétaire générale adjoint
TFST (Royaume Uni) (procuration à David LOGAN)
UUT (Finlande) Laura LAUKKANEN
A titre personnel David LOGAN, Administrateur

Comité Scientifique

Jean-Pierre JOUGLA, Président
Luigi CORVAGLIA, Vice-Président du CeSAP
David CLARK Représentant de la FECRIS à l'ONU, NY
Janja LALICH Université de Chicago, Californie

Correspondants présents

ICSA (USA) Mike KROPVELD

Autres participants

ANTISEKTA (Lettonie) Svetlana KRILOVA
ASDFI (Suisse) Michel MULLER
AVISO(Belgique) André FRÉDÉRIC
AVISO(Belgique) Walthère DAVISTER
CRS -Moscou (Russie) Alexander KORELOV
SECTICIDE (France) Michèle de BOUVIER de CACHARD
TFST (Royaume Uni) Alexandra STEIN, Simona BENNETT
Laurent AGENET (Belgique), webmaster
Christine LOGAN (France), indépendant

Invités

Milena BOLGAN (Italie)
Emanuela FONTANA (Italie)

104536
W/1597
A.L.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 20 05 2016
2. Rapport d'activités de la Présidente
3. Trésorier - finances - signatures sur les comptes
4. Si points particuliers : relations différents organismes internationaux (ONU- ECOSOC, FRA, COE, OSCE – BIDDH)
5. Colloque 2018 - thème et lieu
6. Nouvelles candidatures : correspondants : RedUNE , Association basque, espagnole et l'association belge Checopa (sur les manipulations mentales)
7. Divers

Ouverture de la séance à 11h35

Exposés, débats et relevé des décisions prises par l'AG suivant l'ordre du jour

1. Le projet de PV de l'Assemblée Générale de la FECRIS, du 20 mai 2016 à Sofia est adopté à l'unanimité.
2. Rapport d'activités de la Présidente de la FECRIS, Danièle MULLER-TULLI
 - Conduite de la conférence 2016 à Sofia sur *Femmes dans les sectes, victimes et gourous* organisée par la FECRIS en partenariat avec son association membre de Sofia (Bulgarie) "Centre de Recherche des Nouveaux Mouvements Religieux" (CRNRM) , le samedi 21 mai de 9.00 - 17.30 au State University for Library Studies and Information Technologies (SULSIT) 119, Tzarigradsko shose Sofia avec interprétation en bulgare, anglais et français) qui fut fort réussie.
 - **Suivi des activités avec les organisations internationales ainsi réparties :**
 - Conseil économique et social, culturel, éducatif et de santé des Nations Unies (ECOSOC) à Genève,
 - Conseil Européen qui œuvre pour la sauvegarde des droits de l'Homme et des valeurs démocratiques (COE) à Strasbourg,
 - Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) à Vienne et Varsovie, Agence des Droits Fondamentaux de L'Union Européenne (FRA) à Vienne
 - Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) à Varsovie
 - Organisation des Nations Unies (ONU) à New York
 - David CLARK, notre représentant à New York a obtenu que la FECRIS soit inscrite sur la liste des organisations officielles prévues pour les participants CSocD55 2017 à la Commission officielle des Nations Unies sur le développement social
 - David a présenté les documents officiels en anglais et en français dans lesquels il explique pour cette instance ce qu'est la FECRIS, les préoccupations de la FECRIS face aux problèmes des sectes en lien avec les thématiques abordées : la violation des droits de l'homme universels par des traitements inhumains, les abus de groupes extrémistes islamiques, l'extrême pauvreté, l'exploitation des femmes et des jeunes filles mineures, l'esclavage sexuel...
 - Les Rapports de David sont suivis par le Comité scientifique de la FECRIS.
 - Luigi CORVAGLIA est allé 2 fois à Varsovie en 2015 et 2016 ; ses interventions ont éveillé l'intérêt et ses rapports rédigés ont provoqué des réactions!
 - Friedrich GRIESS souligne qu'à Vienne, le représentant de la FECRIS se trouve face à plusieurs centaines d'ONG qui parlent des droits fondamentaux ; lors des 2 jours de conférence, il y avait en 2011, 2013, la possibilité dans des Ateliers de parler des droits des enfants, des femmes, des hommes violés par les sectes ; aujourd'hui, cet espace est occupé par les lobbies des sectes...

Friedrich ne va plus à ces réunions et se demande comment y présenter les objectifs de LA FEERIS; il faut retrouver notre place dans cette instance. A réfléchir.

- Danièle MULLER-TULLI regrette que des empêchements n'aient pas permis de fréquenter aussi souvent que souhaité le Conseil de l'Europe. Elle se rendra à Strasbourg avec Branka DUJMIC en juin 2017.

A savoir que le centre d'intérêt aujourd'hui, c'est la migration et que, depuis le rejet, le 10 avril 2014, par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) de la Recommandation issue du rapport du député français Rudy Salles sur "la Protection des mineurs contre les excès de sectes" il va être très difficile de contre attaquer.

La Coordination des associations et des particuliers pour la liberté de conscience (Cap LC) a obtenu le 26 juillet 2016 le statut d'ONG avec statut consultatif spécial auprès de l'ONU. Ce statut permet à l'association et à ceux qu'elle représente de faire entendre leur voix à l'ONU. Cette situation encourage encore plus la FEERIS à être présente lors des réunions des instances internationales car la politique de la chaise vide est pernicieuse.

Il n'y a pas d'échelle concernant les droits. La FEERIS doit donc faire un travail de lobbying important pour faire entendre sa voix. Sans volonté politique, rien ne se passe : il faut donc défendre notre cause auprès des politiques ; et il est absolument nécessaire d'avoir un Comité scientifique représentatif, car il y a des centres de recherche sur le sectarisme et il conviendrait pour peser, d'élargir le comité scientifique de la FEERIS en l'ouvrant à des experts et des personnes du monde scientifique, médical, universitaire, spécialistes des dérives sectaires et de la radicalisation ; avec des réunions 1 à 2 fois par an. La décision sera prise au prochain CA.

3. Colloque 2018

Thème - La pédagogie est la porte d'entrée à la dérive sectaire ; ce thème est bien dans le cadre de la mission que s'est donnée la FEERIS ; il est donc admis à l'unanimité.

Le titre définitif sera l'objet d'échanges et sera arrêté lors du CA d'octobre.

Lieu – Proposition : Lettonie (Riga) si les conditions d'organisation et de financement sont satisfaisantes ; autres options : Italie ; Marseille (France).

Le CA fixera le lieu en octobre 2017 ; d'ici là il reste ouvert à toute proposition intéressante et présentant un intérêt financier.

4. Trésorier - finances - signatures sur les comptes

➤ Le Trésorier présente les comptes et le bilan financier pour 2016, lesquels sont approuvés à l'unanimité et quitus lui est donné à l'unanimité pour sa gestion.

Pour 2016, pas de déficit grâce à l'association bulgare qui a mis à disposition de la FEERIS pour son colloque annuel des locaux et des aménagements à des tarifs peu coûteux.

➤ Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2017, lequel est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale ; le montant des cotisations reste inchangé.

Pour cette année 2017, les comptes doivent s'équilibrer grâce à la mise à disposition par André FRÉDÉRIC, pour le Colloque à Bruxelles de la salle de conférence, de cabines de traducteurs installées, d'interprètes.

➤ Signatures des comptes

Il faut acter la signature sur le compte en banque (SMC): seul Didier PACHOUD a la signature.

Il faut que 3 personnes aient la signature sur ce compte en banque : Didier PACHOUD, en qualité de Trésorier ; Danièle MULLER-TULLI, en qualité de Présidente ; Jean-Pierre JOUGLA pour sa proximité de Marseille (réside à Montpellier)

Les trois propositions sont acceptées à l'unanimité: les trois signatures sont entérinées.

5) Examen des nouvelles candidatures pour devenir Correspondant Fecris:

La candidature de RedUNE, Association basque, espagnole est acceptée en dépit de l'absence physique de ce correspondant ; Didier PACHOUD se porte garant de leur bonne foi.

La candidature de l'association belge Checopa (sur les manipulations mentales) n'est pas retenue.

6) Divers

FECRIS-News : Branka DUJMIC fait le point sur le site web de la FECRIS www.fecris.org qui publie les informations envoyées par les associations ; (articles courts : maximum 150 mots).

Sont bienvenues aussi les synthèses d'articles parus dans la presse avec quelques mots pour les présenter ; et surtout les décisions juridiques qui font jurisprudence.

Branka espère recevoir davantage de textes dans les semaines à venir.

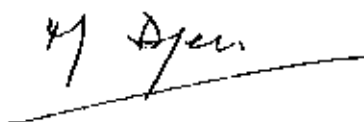
Un comité de coordination a été mis en place (rédacteurs, juristes, traducteurs, webmaster Laurent AGENET)

Chacun a reçu la liste des textes déjà publiés en français, anglais, allemand et en partie en langue italienne.


A noter, la construction d'un Powerpoint avec Jean-Pierre JOUGLA pour présenter la FECRIS. Cet outil sera à la disposition des membres et sur le site FECRIS et fera une présentation large de nos associations. David LOGAN en assurera la traduction pour le prochain conseil.

Pas d'autre question à débattre.

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la Présidente remercie les participants et clôture l'AG à 12h45.



Secrétaire générale



Présidente

FECRIS

Siège Social:

28 A, Rue Espérandieu
13001 MARSEILLE - FRANCE
www.fecris.org
04. 91. 08. 72. 22

Le Trésorier



Didier PACHOUD